

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES - UNION NATIONALE DES CPIE
C - VOLET « TECHNIQUES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES »
C3 - Développer la posture de facilitateur de l'action commune

Faciliter l'action commune implique un changement de paradigme par rapport aux pratiques professionnelles historiques du réseau (éducation à l'environnement, expertise écologique, ingénierie territoriale). Il s'agit de passer d'une posture d'expert apportant des connaissances et proposant des solutions à une posture centrée sur les processus qui permettent la co-construction de solutions.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Permettre aux équipes des CPIE d'identifier les besoins de facilitation de l'action commune sur leur territoire d'intervention
- Permettre aux équipes des CPIE de faire de la facilitation de l'action commune dans le cadre de leurs activités
- Appréhender et mettre en pratiques des outils de facilitation de l'action commune
- Mettre en pratique la posture de facilitateur de l'action commune

Principaux outils/moyens pédagogiques : brainstorming, diaporama de présentation, retours sur quelques cas de participants, présentation et travail en groupe sur un cas fictif, Jeu de rôle « l'audit en pratique ».

Inter-séances : Mise en pratique des outils (par exemple lors d'une réunion d'équipe au sein du CPIE)

PUBLIC

Directeurs et directrices Chargé-e-s de mission

DURÉE, MODALITÉS / LIEUX

- Séquence 1 : une demi-journée en visio-conférence
- Séquence 2 : une demi-journée en visio-conférence
- Séquence 3 : 1 journée en présentiel
- Séquence 4 : une demi-journée en visio-conférence
- Séquence 5 : 2 journées en présentiel
- Séquence 6 : une demi-journée en visio-conférence
- Une journée de travail à distance.

ETAPES ET CONTENUS DE LA FORMATION
Session 1 - Durée 3.5 heures - en visio
facilitation, de quoi parle-t-on ?

- Rappel : facilitation, de quoi parle-t-on ?
- Qu'est-ce qu'une situation ou un problème complexe et multi acteurs ?
- Les domaines et thématiques d'applications : la logique systémique et le vivant
- Faciliter en étant tiers acteur : la facilitation pour compléter les modes d'actions actuels

Session 2 - Durée 3.5 heures - en visio
Facilitation : Retours d'expériences et consolidation des acquis

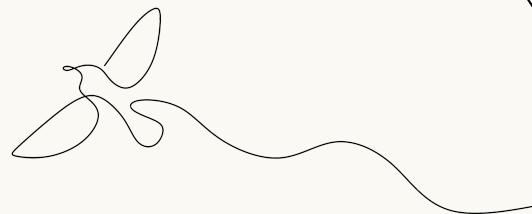
- Analyse collective des besoins qualifiés par les CPIE
- Analyse de la situation actuelle,
- Retours sur quelques cas de participants,
- Présentation et travail en groupe sur un cas fictif

Session 3 - Durée 7 heures - en présentiel
Facilitateur : outils et cas pratiques

- La posture de facilitateur de l'action commune : késako ?
- Présentation de l'outil d'entretien et d'audit patrimonial / stratégique
- Illustrations concrètes via des mises en pratique : simulation d'entretien
- Jeu de rôle « l'audit en pratique »

Session 4 - Durée 3.5 heures - en visio
Facilitation : Retours d'expériences et consolidation des acquis (suite)

- Partage collectif des mises en pratique réalisées en inter-séances

Session 5 - Durée 14 heures - en présentiel


La posture de facilitateur

- La posture de facilitateur dans un cadre collectif : quel rôle et outil pour faciliter l'émergence d'action en commun -Mise en situation concrète grâce à un jeu de rôle : - Passer d'une position individuelle à une position collective : faire famille -Passer d'une logique « famille » à une logique « multi-acteurs » : la facilitation au service de la négociation et du commun

Session 6 - Durée 3.5 heures - en visio

Facilitation : Retours d'expériences et consolidation des acquis (suite et fin)

Partage collectif des mises en pratique réalisées en inter-séances